

## Qu'est-ce qu'un syndicat ?

Aujourd'hui, hélas, beaucoup de travailleurs ne voient pas l'intérêt du syndicalisme. Pire, parfois, ils le considèrent comme un ennemi

Comment comprendre que cette solidarité soit aujourd'hui si fragile ? Comment accepter que des millions de travailleurs ne puissent connaître leurs droits et s'associer pour faire progresser leur statut ?

Nous entendons souvent des collègues dire : *que font les syndicats ? Pourquoi les syndicats n'ont-ils pas protesté, mobilisé contre tel ou tel recul social ?*

### Il n'y a pas de syndicalisme sans vous !

Chaque enseignant et chaque salarié **est concerné** par la défense collective des intérêts de son métier.

## Qui sommes-nous ?

### La CFTC, est-ce un syndicat religieux ?

#### Est-elle indépendante ?

Elle est ouverte à tous. C'est un des plus anciens syndicats de France, il a été fondé par des chrétiens sociaux en 1919. L'article 1 de ses statuts garantit à la C.F.T.C. son indépendance totale vis-à-vis de tout pouvoir politique et religieux. C'est pourquoi la CFTC ne parle ni de politique, ni de religion.

Opposés à la lutte des classes marxiste mais aussi au libéralisme économique sans limites.

### Pourquoi le dernier « C » de CFTC, alors ? Il signifie bien « Chrétien » ?

C'est très simple. La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens affirme son attachement à des principes philosophiques issus de la doctrine sociale de l'Eglise,

- Le travailleur n'est pas qu'une machine à produire et à consommer

## Que voulons-nous ?

Le Snec-CFTC accompagne les enseignants et salariés qui en ont besoin. Nous **conseillons, défendons, soutenons** des personnes qui font face à des difficultés professionnelles de toutes sortes. C'est le rôle d'une organisation syndicale **responsable** d'apporter sa **force** et son **expertise** pour aider et résoudre les problématiques.

Le Snec-CFTC est aussi un **acteur engagé** pour tous depuis sa création en 1967. Il revendique et promeut de nombreuses mesures, réformes, évolutions, pour que les travailleurs que sont les enseignants et salariés **soient mieux reconnus, rémunérés, protégés**.

## Et vous que voulez-vous ?

Nous entendons souvent des collègues dire : *que font les syndicats ? Pourquoi les syndicats n'ont-ils pas protesté, mobilisé contre tel ou tel recul social ?*

**Il n'y a pas de syndicalisme sans vous !** Chaque enseignant et chaque salarié **est concerné** par la défense collective des intérêts de son métier.



Plus forts  
ensemble !

Un syndicat est une association de travailleurs du même champ professionnel qui **assure la défense collective et individuelle des intérêts des salariés**, au niveau national et à l'échelle de l'entreprise.

Un syndicat, et le Snec -CFTC en particulier, doit **faire vivre la solidarité que représente le syndicalisme, pour construire une force collective au service de la défense des intérêts de ses membres et des autres** : rémunération, conditions de travail, formation, mobilité ..

- chacun a droit d'avoir une vie familiale, associative, culturelle, spirituelle, une vie privée, non entravée par la production, le travail
- la CFTC défend le « bien commun »

### Pourquoi Snec ? Pourquoi CFTC ?

Snec signifie **Syndicat National** de l'Enseignement Chrétien. Le Snec est un syndicat affilié à la CFTC. Il s'occupe du champ professionnel de l'Enseignement Catholique sous contrat d'association avec l'Etat.

### En adhérant au Snec-CFTC, est-ce que j'ai des obligations particulières ? Qui le sait ?

L'adhésion à un syndicat relève d'une décision individuelle. La cotisation offre des services, une assistance et construit une force collective. Chacun peut ensuite décider de donner du temps et des compétences. L'adhésion est confidentielle.

Le Snec-CFTC négocie pour vous, tout au long de l'année, avec les partenaires sociaux. Ce sont des salariés qui le représentent et s'investissent pour améliorer votre situation.

Pour les salariés le Snec-CFTC agit pour :

- Une amélioration du **pouvoir d'achat** des salariés
- Une **sécurisation** du temps de travail et de son organisation
- Une **meilleure** protection sociale et professionnelle
- Une **reconnaissance** de l'investissement et du travail effectué
- Une **mobilité** et une **évolution** de carrière facilitées

**Nous vous invitons à adhérer ou à renouveler votre adhésion et rejoindre cette solidarité, pour lui donner plus de poids et la faire prospérer**

**Nous comptons sur vous pour nous faire connaître**

Retrouvez ci-contre tous les avantages pour les adhérents



## Votre cotisation 2022

<b>Sa répartition</b>	Une partie reste au Sniec-CFTC Vendée . L'autre partie est versée au SNEC national et répartie entre la Confédération CFTC , l'Union départementale CFTC, le Sniec académique et le Sniec national.
<b>Enseignants ou personnels cadres en activités</b>	Vous pouvez adhérer à l'UGICA-CFTC Venez les rejoindre en AJOUTANT 8,70 € à votre cotisation et en cochant la case correspondante du bulletin d'adhésion.
<b>Enseignants ou personnels en retraite</b>	La cotisation à l'UNAR- est prise en charge par le SNEC-CFTC Vendée sur votre cotisation syndicale. Elle vous permet de recevoir le bulletin de l'association.
<b>Abonnement à SDEC-Informations</b>	SDEC-Informations est le journal du SNEC-CFTC Vendée. (Abonnement annuel pour non-adhérent : <b>35 €</b> )
<b>Couple</b>	le salaire le PLUS FAIBLE peut verser une DEMI-COTISATION

Pour renouveler votre cotisation, **3 possibilités** s'offrent à vous.

<b>1<sup>ère</sup> possibilité</b> Par chèque	Attention : le chèque est à rédiger à l'ordre de « Sniec CFTC » Vous renvoyez votre fiche de renouvellement d'adhésion accompagnée d'un à six chèques si vous choisissez le paiement en plusieurs fois. (Précisez la date de tirage des chèques au dos, n'antidatez pas )
<b>2<sup>ème</sup> possibilité</b> Prélèvement automatique	Cette année les prélèvements automatiques seront effectués <b>en 10 fois</b> vers : • le <b>15 mars 2022</b> , le <b>15 avril 2022</b> , le <b>15 mai 2022</b> , le <b>15 juin 2022</b> , le <b>15 juillet 2022</b> , <b>15 août 2022</b> , <b>15 sept. 2022</b> , <b>15 octobre 2022</b> , <b>15 novembre 2022</b> , <b>15 décembre 2022</b> Vous n'avez alors qu'à retourner votre renouvellement d'adhésion correctement rempli, notamment pour la somme à prélever. ( <b>Il est important que vous communiquiez le montant annuel de cotisation à prélever, si possible avant la date du premier prélèvement du 15mars.</b> <b>Pour les nouvelles adhésions :</b> Envoyer la fiche d'adhésion portant le montant de la cotisation et remplir intégralement la fiche « <b>MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA</b> » ---> <b>Ce document est téléchargeable</b> à l'adresse : <a href="https://sniec-cftc-acnantes.fr/">https://sniec-cftc-acnantes.fr/</a> (rubrique "adhérer", "adhérer Sniec CFTC Vendée" et "mandat de prélèvement"). joindre un <b>RIB</b> à ces deux documents.
<b>3<sup>ème</sup> possibilité</b> En espèces	Vous devez remettre la totalité de votre cotisation en une fois en mains propre à la secrétaire départementale ou à la présidente départementale qui vous remettra un reçu.
<b>Règlement :</b> Quel que soit le mode de paiement, renvoyez bulletin, chèque, éventuellement autorisation de prélèvement : <b>Sniec-CFTC 156 bd Louis 85000 LA ROCHE sur YON - Mail: <a href="mailto:sniec85.cftc@gmail.com">sniec85.cftc@gmail.com</a></b>	

### AVANTAGES ADHERENTS

Les adhérents du Sniec-CFTC à jour de cotisation bénéficient de services exclusifs. Ceux-ci sont résumés ci-dessous. Pour connaître le détail et les conditions appliquées, n'hésitez pas à contacter les responsables départementaux.



Contrat **protection conseil juridique** et vie au travail : Défense, licenciement/sanctions .**Les adhérents bénéficient d'une assurance protection juridique.**



**Publications:** CFTC la vie à défendre - La revue mensuelle nationale - trimestrielle départementale



Le Sniec-CFTC vous accompagne dans la gestion de votre carrière



Formations CFTC accessibles et prises en charge

### DEDUCTION FISCALE pour la COTISATION :

**Crédit d'impôt de 66% du montant de la cotisation.** (pour ceux qui ne sont pas aux "frais réels")

Votre cotisation vous revient moins cher...

Exemple: 100€ de cotisation vous revient donc à 34 euros  
Un reçu pour sera envoyé début 2022 pour l'année 2021



Service évaluation retraite



Santé: harmonie mutuelle



**PSYFrance** partenaire du Sniec-CFTC

Suivez l'info syndicale sur internet :

<http://www.sniec-cftc.fr> et <https://sniec-cftc-acnantes.fr/> [sniec85.cftc@gmail.com](mailto:sniec85.cftc@gmail.com)